

**CIRCULAIRE** Le 1<sup>er</sup> octobre 2003

FUSION ENTRE DEUX PARTICIPANTS AGRÉÉS COURTAGE À ESCOMPTE BANQUE NATIONALE INC. ET **ALTAMIRA SECURITIES** 

> DÉMISSION D'UN PARTICIPANT AGRÉÉ ALTAMIRA SECURITIES

Le 23 septembre 2003, le Comité spécial de la réglementation de Bourse de

Montréal Inc. a approuvé la fusion des opérations de Courtage à escompte Banque

Nationale Inc. et de Altamira Securities. Cette fusion a donné lieu à la démission

de Altamira Securities à titre de participant agréé de Bourse de Montréal Inc.,

laquelle a été approuvée par le Comité spécial de la réglementation en date du

23 septembre 2003 également.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Catherine

Lefebvre, conseillère juridique et responsable, adhésion et affaires disciplinaires,

Division de la réglementation, au (514) 871-4949, poste 497, ou par adresse

courriel à clefebvre@m-x.ca.

Jacques Tanguay

Vice-président, Division de la réglementation

Circulaire no: 137-2003

Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353

Website: www.m-x.ca